

Marloie, le 8 février 2018

**Compte-rendu de la Commission locale de  
développement rural de La Roche-en-Ardenne,  
le 7/2/18**



Présents :

Anne-Michèle Archambeau, Marie-Chantal Bertron, Florence Bosquée, Michel Burhain, Henri Collard, Christiane Collinet, Annie Duterme, Josette Fauconnier, Guy Gilloteaux, Charles Louis, Anne Mottet, Pascal Lucas, Claude Peremans, Laetitia Piroton, Philippe Poncelet, Michel Burhain, Pascal Roger, Patrick Volvert, Charles Louis, Eric Thomas, Hubert Batteux *membres de la CLDR* ;

Pierre Poncelet, Thomas Poncelet, *bureau d'études Orthogone* ;

Claire Gauthier, Catherine Servotte, Jean-Christophe Simon, *Fondation rurale de Wallonie* ;

Excusés :

Séverine Georges, Julie Sacré, Véronique Poncelet, Léon André, Christian Cloës, Albert Gillet, Etienne Jacques, Michaël Bouvy, Paul Deville, Alexandre Poncin

\*\*\*\*\*

Monsieur Guy Gilloteaux, Président de la CLDR et Bourgmestre de la commune de la Roche-en-Ardenne, accueille les participants et passe la parole à Catherine Servotte qui présente l'ordre du jour.

**1. Présentation des membres de la CLDR (suite)**

Vu la prime jeunesse de la CLDR, les agents de la FRW ont annoncé à la dernière réunion des moments de présentation conviviaux pour faire davantage connaissance.

Aussi, les participants sont invités à participer au jeu « par ici, par là » pour apprendre à mieux se connaître : une série de questions leur sont posées (Dans quel village habitez-vous ?, Quel âge avez-vous ?, Avez-vous déjà manqué le carnaval ?, etc) et les réponses possibles sont affichées aux différents coins de la salle. Les participants se déplacent pour se poster près de l'affiche correspondant à leur réponse. La FRW attire l'attention de la CLDR sur les catégories les moins bien représentées et rappelle qu'il faudra y être particulièrement attentif lors des discussions et décisions tout au long de l'opération.

**2. Approbation du compte-rendu de CLDR du 17/1/18**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

A noter que le Règlement d'ordre intérieur sera présenté au Conseil communal le 20/2/18. Les membres de la Commission en recevront un exemplaire à la réunion suivante sur demande (en effet, le ROI envoyé avec l'invitation de la 1<sup>ère</sup> réunion est identique à celui approuvé par le Conseil communal).

### 3. Diagnostic du territoire

La FRW rappelle le processus qui occupera la CLDR dans les mois à venir.

#### **3.1. Principes du diagnostic et méthode de travail**

L'élaboration du Programme communal de Développement rural (ou PCDR) est un travail de longue haleine. Il ne s'agit pas de dresser une liste de projets ou d'actions à réaliser au coup par coup mais bien de mettre en place une véritable stratégie de développement planifiée sur 10 ans. Le PCDR doit constituer l'outil de gestion de référence pour la commune et ce également en intégrant et fédérant les autres outils de développement.



Pour y parvenir, la démarche va se structurer en 4 grandes étapes :

#### **I. Diagnostic**

Cette étape vise à dresser un bilan de la situation de La Roche en 2017 pour les différents thèmes de la vie communale. Pour ce faire, la CLDR, les agents de développement et l'auteur vont établir un diagnostic partagé du territoire. Ce diagnostic est un mélange entre les constats objectifs fournis par l'auteur de programme (= bureau d'études Orthogone) et les besoins et avis de la population (récoltés lors des consultations dans les villages).

#### **II. Enjeux**

Le rôle des membres de la CLDR est de s'accorder sur une vision commune du présent (des enjeux) pour pouvoir « construire l'avenir » (= stratégie de développement) en toute connaissance de cause.

#### **III. Stratégie**

A partir du diagnostic du territoire et des enjeux identifiés, la CLDR va élaborer un projet de territoire, un but à atteindre dans 10 ans : comment voyez-vous La Roche en 2028 ? Que souhaitez-vous pour votre commune et ses habitants ? Quels atouts/thèmes sont à valoriser ? Cette stratégie va prendre la forme de défis ambitieux.

#### **IV. Actions**

La CLDR identifiera précisément les projets et les actions qui permettront d'atteindre ces défis. A cette étape, la CLDR se fera aider par des groupes de travail thématiques ou d'autres acteurs extérieurs pour approfondir les différents thèmes faisant l'objet de défis.

### **3.2. Présentation des principales données socio-économiques par Orthogone**

Avant de se lancer dans le vif du sujet des AFOME, Orthogone présente globalement le plan de secteur de la commune tandis que les agents de la FRW expliquent le schéma de structure communal et l'opération de rénovation urbaine, deux outils importants et récents, et dont les conséquences sur le territoire devraient être remarquées cette prochaine décennie.

#### **Le SSC (schéma de structure communal)**

Nouvelle appellation : schéma de développement communal.

Il s'agit d'un document stratégique du développement durable de l'ensemble du territoire communal dont les points forts sont : orientation, évaluation, gestion, programmation.

Cet 'outil' permet à la commune de décider sur le long terme comment elle souhaite aménager son territoire, de manière plus fine et nuancée que le plan de secteur. Les orientations permettent de garantir la cohérence des décisions communales liées à l'aménagement du territoire, et facilitent la mise en œuvre des projets communaux.

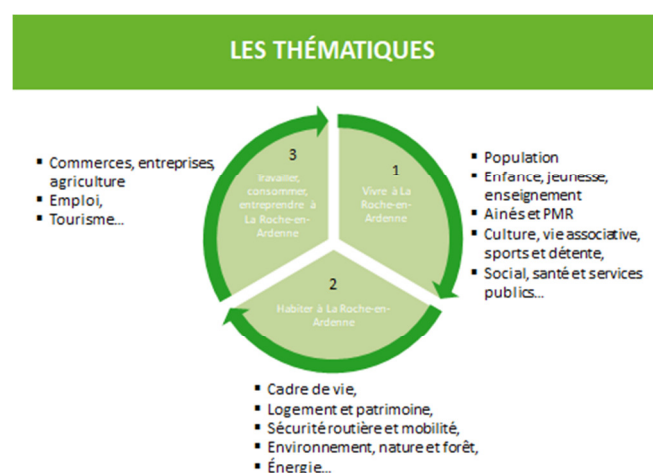
#### **L'opération de rénovation urbaine**

Il s'agit d'une politique régionale visant à restructurer, assainir et réhabiliter les centres urbains. Comme pour les PCDR, la mise en œuvre d'un plan de rénovation urbaine ouvre la voie à des subsides régionaux permettant d'améliorer l'habitat (maintien & développement de la population) et de renforcer les dynamiques socio-économiques et culturelles, dans le respect des caractéristiques architecturales et culturelles locales.

Les objectifs du plan de rénovation de La Roche sont : retrouver le rôle polarisateur de La Roche au sein de son bassin de vie, ramener le logement au centre-ville, diversifier et améliorer l'offre commerciale, touristique et culturelle. Enfin, les projets de rénovation urbaine sont inscrits dans une programmation pluriannuelle, et impliquent une participation des habitants. Les interventions programmées concernent le logement, les espaces publics, la mobilité, le commerce...

Pour structurer la réflexion, les différentes facettes de la vie communale sont organisées selon les 3 piliers : Vivre – Habiter – Travailler à La Roche.

Le bureau d'études Orthogone présente la thématique « Habiter à La Roche », structurée en 5 points. Un dernier thème (relatif à l'économie) sera présenté le 7 mars prochain. Pour chacun des points, un tableau propose une synthèse des principaux atouts, faiblesses, menaces, opportunités et enjeux de la commune.



En parallèle, la FRW complète l'analyse de l'auteur de PCDR par l'apport de données issues des séances de consultation (marquées par un code couleur).

Au terme de cette première partie, les participants sont invités à réagir sur des questions de compréhension, sans entrer dans le débat à ce stade. Pour l'essentiel, il s'agit de questions liées à la signification des acronymes (par ailleurs détaillés en annexe) mais il y a aussi les quelques remarques suivantes :

- ❖ Certains membres de la CLDR n'avaient pas conscience et s'étonnent du nombre de logements vides à La Roche centre !
- ❖ Quelle est la différence entre la rénovation urbaine et le PCDR ? Les enjeux sont-ils les mêmes ou pas ? Les deux politiques peuvent se mêler et se renforcer : l'habitat à LR centre semble être un point commun car c'est un gros « nœud » détecté dans la rénovation urbaine et c'est aussi un sujet revenu lors des consultations et ce jour, en CLDR.
- ❖ La CLDR réagit sur le prix de l'immobilier: pourquoi le prix des maisons à La Roche centre est-il bas ? Pourquoi est-ce une faiblesse ? L'auteur répond qu'en contactant un notaire, lors d'une dernière vente publique, une maison a été vendue à 40.000 euros ! Selon Orthogone, un prix bas dans l'immobilier signifie un bâti qui n'est pas de bonne qualité, ce à quoi une partie de la CLDR réagit : les deux ne sont pas forcément liés (voir complément dans le tableau AFOME annexé).

Les participants sont ensuite invités à réagir en plénière à propos des différents constats posés par le bureau d'études et la population. Les consignes de travail sont : discuter, compléter les propos, confirmer, infirmer, pointer les données manquantes...

Les tableaux et les remarques y liées sont présentés en annexe. Notons encore qu'il est spécifié que les résultats du travail de la soirée ne font pas encore l'objet d'une validation définitive.

## 4. Divers

### 4.1. Prochaines CLDR

- Mercredi 7/3 : suite et fin du croisement des données 'Travailler à La Roche'
- Mercredi 18/4 : texte du diagnostic partagé et ébauche de stratégie
- Mercredi 16/5 : suites de la stratégie + invit' du PNDO + suites réunion
- **NOUVEAU ! Samedi 2/6 : inter CLDR La Roche-Rendeux**

### 4.2. Rencontre du Conseil communal des enfants (29/1)

La FRW a récemment rencontré les membres du conseil communal des enfants. Une première consultation a été réalisée en séance, mais chacun est chargé de réitérer l'exercice avec ses camarades de classe et l'aide du professeur. Les résultats de ces réflexions nous parviendront prochainement. Les thèmes les plus fréquemment abordés par les conseillers en herbe sont la propreté, la sécurité routière, les espaces publics et sportifs... avec des actions à la clé. Au moment d'aborder les projets du PCDR, il est évident que des liens seront faits entre les idées des deux commissions.

### 4.3. Appels à projet

La FRW relaie deux appels très proches qui peuvent déjà être saisis pour réaliser des petits projets :

❖ « Générations solidaires » – L' Avenir

Il s'agit de promouvoir et soutenir les initiatives citoyennes valorisant le lien social entre les générations et améliorant la vie quotidienne de chacun. Les projets doivent être portés par des collectifs de citoyens (avec au moins un jeune de moins de 26 ans), associés de manière formelle ou informelle, mais pas par des communes, ni CPAS... Chaque projet retenu pourra bénéficier de 5 à 10.000 € et les candidatures sont à rentrer pour le 15 mars 2018. Plus d'informations sur le site <http://www.generations-solidaires.be/appel-a-projets-2018/>

❖ Un appel à venir (courant mars 2018) : « Vis mon village » - Fondation Roi Baudouin. La FRW tiendra la CLDR au courant

4.4. Grand nettoyage de Printemps - AIVE (23 > 25 mars)

La FRW invite la CLDR à y prendre part et rappelle que la Commune cherche des ambassadeurs de la propreté (parrainer des rues, chemins, promenades...) ▶ Plus d'infos auprès de Josette Fauconnier (084/24.50.65).

4.5. Fiches de présentation + photos

La FRW demande aux membres si chacun a bien rendu sa fiche d'identité complétée d'une photo. Après, Jean-Michel Bodelet pourra donner le « bottin » compilé à chacun des membres.

La FRW clôture la rencontre et remercie la Commission pour sa participation.

Catherine Servotte et Jean-Christophe Simon,  
Agents de développement à la FRW